

Association AlsaMuse
Rapport moral du président
mercredi 30 septembre 2020
Sélestat

L'association AlsaMuse a été créée sous l'impulsion de Christine Masse-Guépratte, ici présente. L'Académie de Strasbourg était alors une des rares à ne pas avoir de structure en son sein pour rassembler les forces vives des ensembles vocaux et instrumentaux. Dans le but de préparer le terrain à notre association, quelques uns d'entre nous ont assisté ces dernières années aux séminaires organisés par la FNCS – Fédération Nationale des Chorales Scolaires – et à avoir pu assister à son Assemblée Générale afin de tisser des liens à la fois avec la Fédération Nationale et avec ses partenaires à la fois académiques et artistiques.

En octobre 2019, suite à plusieurs mois de travail pour élaborer ses statuts, l'association AlsaMuse avait enfin une structure juridique, un Conseil d'Administration et un Bureau. Elle s'est mise au travail tout de suite, et c'est après plusieurs semaines de démarches purement administratives (banques, assurances, formalités juridiques) et de communication (site internet, logo, flyers pour présenter l'association), qu'elle était enfin opérationnelle pour se faire connaître et fédérer des adhérents.

Les professeurs d'éducation musicale et chant choral de notre académie n'ont pas attendu la création d'AlsaMuse pour être prolifiques et inventifs, mettant en scène leurs élèves lors de spectacles de fin d'année ou d'autres manifestations en cours de l'année. Nous sommes d'ailleurs plusieurs à nous rendre régulièrement aux spectacles des uns et des autres, témoignant ainsi de la richesse et de la diversité des propositions faites à nos élèves.

On peut ainsi se demander quelle est l'utilité d'AlsaMuse pour des professeurs qui ne l'ont pas attendu et ont appris au fil des ans à appréhender un spectacle artistique exigeant dans sa globalité, des frais de la SACEM à l'éclairage, de la sonorisation à l'arrangement, de la billetterie aux costumes, de l'organisation technique et juridique à l'exigence vocale, instrumentale ou gestuelle. Quel est en effet pour eux la valeur ajoutée d'AlsaMuse ? Ces questions ont émaillé la première année d'existence de notre association, sans véritablement trouver encore toutes les réponses. Ce sont pourtant des questions cruciales si on veut comprendre les besoins de nos collègues, et développer l'association en ce sens.

Le déroulé de nos activités, tel que décrites par Caroline BECCA VIN, présidente-adjointe, montrent en effet que nous avons surtout consacré cette première année à des démarches essentiellement administratives, juridiques et financières. Les projets purement artistiques sont quant à eux restés à l'état de projets, sans pouvoir les concrétiser par manque de temps ou de financement au sein de notre jeune association.

J'identifie essentiellement deux raisons à cela :

- d'une part, la malheureuse concomitance entre le lancement officiel de notre association auprès de ses potentiels adhérents en janvier 2020 et l'annonce presque simultanée du Rectorat de ne plus flécher la 2^e heure de chorale pour l'ensemble des professeurs de l'Académie à cette même période. Nul doute que de très nombreux professeurs d'éducation musicale, apprenant cette seconde nouvelle, n'avaient pas à cœur de s'intéresser à la première ;
- d'autre part bien sûr, et nous l'avons tous en tête, le confinement dû aux conditions sanitaires qui a coupé court à nos projets et à nos ambitions.

Pour autant, des perspectives existent :

- si des professeurs d'éducation musicale aguerris ont pu monter des projets d'envergure sans AlsaMuse – et c'est tant mieux ! – et n'ont alors peut-être pas un intérêt immédiat à adhérer, nous devons nous tourner vers ceux qui ont besoin de notre structure pour développer leurs projets en leur donnant de l'envergure. Je pense tout particulièrement ici aux professeurs d'éducation musicale qui sont dans de plus petites structures, ou qui n'ont pas les connaissances techniques, organisationnelles ou juridiques pour monter des spectacles, ou qui peut-être ne se connaissent pas dans un secteur géographique donné. AlsaMuse a alors toute sa place à prendre pour les aider à se rencontrer et à les accompagner dans leurs démarches ;
- d'autre part, nous parlons beaucoup ici, depuis le début de ce rapport moral, des professeurs d'éducation musicale. Or, si AlsaMuse est piloté essentiellement par ces derniers – Conseil d'Administration et Bureau – nous ne devons pas perdre de vue nos autres collègues des Écoles. En effet, la demande est forte en provenance des professeurs des Écoles, en primaire ou même en maternelle pour monter des projets instrumentaux ou des chorales. Ici encore, AlsaMuse a toute sa place à

prendre pour développer des formations, accompagner des collègues, organiser des rencontres et des spectacles en commun, ou tout simplement pour donner des idées, des « petites astuces » pour diriger à travers un geste technique.

Ces perspectives étant dressées, notre association est confrontée à une autre problématique : l'investissement de chacun dans ces projets. Nous, membres du Conseil d'Administration, avons tous en effet nos propres projets artistiques ou professionnels, nos vies familiales, des engagements associatifs et tout cela en plus de notre activité professionnelle qui est actuellement en plein questionnement. Il ne nous est pas toujours possible de s'investir à hauteur de nos ambitions, d'y consacrer le temps que pourtant nous souhaiterions, et d'accompagner les projets artistiques d'autres établissements et d'autres collègues alors que les nôtres mobilisent déjà toute notre attention, toute notre énergie. Et pourtant, nous sommes prêts à le faire, chacun ici. Mais pour voir plus grand, il faudra que nous soyons plus nombreux, mieux organisés et plus aptes ainsi à soutenir des projets à taille humaine, en fonction de nos capacités.

Une autre difficulté rencontrée pour notre jeune association a été de fixer des priorités et des objectifs qui soient à la fois parfaitement lisibles et atteignables. En effet, nous sommes nombreux au sein de ce Conseil d'Administration à ne pas avoir d'expérience associative, tout en ayant pourtant la motivation, l'envie et l'ambition de faire vivre les ensembles musicaux au sein de notre académie. Nous nous sommes pourtant égarés à force de prendre plusieurs directions, sans objectifs clairs et facilement identifiables.

Il nous appartiendra ainsi de rapidement fixer des objectifs abordables, conformes à nos possibilités humaines et financières, sans se laisser distraire par tout ce que nous *pourrions* faire mais que nous ne *pouvons pas* faire par manque de temps, d'énergie ou de financement.

Ce dernier point d'ailleurs doit attirer notre attention. Il nous faudra en effet trouver rapidement des sources de financement pour mener à bien nos ambitions artistiques. Pour l'heure, à la suite de l'échec de notre demande de subvention à la DRAC, nos seules recettes étant les cotisations des établissements du second degré, il faudra nous diversifier pour mener à bien nos projets. Le Conseil d'Administration avait également acté rapidement après la création d'AlsaMuse que si le fonctionnement de l'association était évidemment bénévole, il n'en était pas de même pour les formations que nous pourrions dispenser les uns et les autres dans le cadre de l'association. Dans le domaine artistique plus que dans un autre peut-être, on a souvent tendance à trouver naturel que l'engagement se fasse de manière bénévole et il ne faudrait pas qu'AlsaMuse participe à cette représentation.

C'est pour cette raison et pour d'autres encore qu'il nous faudra nous tourner vers les institutions publiques ou privées pour diversifier nos financements, et relancer rapidement une campagne d'adhésion auprès des établissements du Primaire et du Secondaire.

Dans le même esprit, les partenariats seront à développer avec des acteurs locaux déjà installés dans le paysage artistique musical local, tel Cadence avec qui une rencontre prochaine devrait permettre de tisser des liens et de définir notre champ de compétences respectifs.

Voilà le prochain défi auquel AlsaMuse sera confronté : imaginer des projets artistiques ambitieux qui puissent servir à la réalité du terrain artistique de nos adhérents, toujours au service des élèves, tout en trouvant des financements afin de pouvoir concrètement les réaliser.

Le 30 septembre 2020

Le président d'AlsaMuse,
Martin Kappes